



SUCCES CLIENT

Bull & EMC : PROJET CHORUS



Agence pour l'informatique
financière de l'État

Protéger les données stratégiques du
système budgétaire de la France

www.bull.com



Architect of an Open World™



PROJET CHORUS

Un projet unique par ses enjeux et par ses dimensions

Piloté par l'Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE), le projet Chorus a pour objectif de refondre en une application unique le système budgétaire de l'État. Sur une application aussi sensible, les enjeux de sécurité et de performance sont immenses et encore accentués par la taille inédite du projet. Bull et EMC ont été choisis pour relever ce défi.

Votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en 2001, la loi organique relative aux lois de finance (LOLF) introduit un principe de transparence et de performance dans l'utilisation des fonds publics.

Entrée en vigueur en 2006, la LOLF demande que toutes les entités de l'État établissent un plan annuel de performance sur la base duquel pourra être évalué le bon usage des moyens. Dans ce contexte, le ministère des Finances a engagé la refonte du système budgétaire de l'État afin qu'il puisse s'accorder à cette nouvelle approche. Confié à l'Agence pour l'informatique financière de l'État, ce projet baptisé Chorus a été lancé en 2005.

Une application unique

L'objectif de Chorus est de mettre en place une application unique qui sera chargée de gérer la dépense, les recettes non fiscales et la comptabilité de l'État. Cet outil, basé sur le progiciel de gestion SAP, remplacera les applications interministérielles de gestion de la dépense, des recettes non fiscales et de comptabilité, ainsi que les applications ministérielles financières redondantes.

Il sera déployé dans toutes les administrations centrales et déconcentrées de l'État d'ici la fin de la gestion 2010. « Chorus doit permettre de passer d'une situation où les gestionnaires occupent 80 % de leur temps à élaborer des données économiques fiables et 20 % à l'exploiter, à un contexte où l'information est fiable et où 80 % du temps pourra être consacré au pilotage », résume Jacques Marzin, directeur de l'AIFE.

À terme, le périmètre de Chorus concernera 40 applications remplacées, 15 ministères, 3 000 sites et 25 000 à 35 000 utilisateurs acteurs financiers des services centraux et déconcentrés de l'État (gestionnaires, contrôleurs financiers, comptables, préfets).

Bull a été choisi par l'AIFE pour concevoir, fournir et mettre en œuvre une infrastructure à très haute disponibilité, avec une capacité d'évolution permettant le support du plan de déploiement CHORUS jusqu'à 35 000 utilisateurs sous SAP



Bull a été choisi pour réaliser l'un des quatre lots de ce projet ambitieux, dont le budget global atteint environ 180 millions d'euros. Ce quatrième lot concerne la création, la construction, l'intégration et la qualification de l'architecture technique sécurisée de l'ensemble du système. Bull aura pour mission de créer une plate-forme qui devra être évolutive, extensible et respectueuse des standards informatiques. La solution devra notamment répondre à des exigences fortes en matière de sécurité, envisagée de façon globale avec un pilotage transversal incluant les aspects organisationnels, fonctionnels et techniques, et de haute disponibilité, avec la redondance des chemins critiques. Pour mener à bien ce projet, Bull, responsable de la conception et de la mise en œuvre du socle technique CHORUS, a choisi les solutions EMC pour ce qui concerne le domaine du stockage, dans le cadre de l'offre Bull StoreWay.

Projet initié par le ministère des Finances, Chorus s'inscrit dans le cadre du code des marchés publics. Le choix des prestataires s'est donc fait sur la base d'un cahier des clauses techniques particulières (CCTP) dans lequel sont exprimés les besoins en termes métier. Pour cela, les différentes entités concernées se sont accordées au préalable afin de définir des exigences communes et de les formuler sous la forme d'une convention de service. Le rôle

de l'architecte est alors de traduire techniquement cette convention de service et de concevoir le système capable d'en respecter les niveaux de performance. C'est pour sa capacité à répondre aux critères financiers, techniques et de compréhension de ces enjeux que Bull a été retenu par l'AIFE. La présence d'EMC n'a d'ailleurs pas été étrangère à ce choix, comme l'explique Antoine Cao, directeur technique de l'AIFE : « L'association de Bull et d'EMC répond parfaitement à la nécessité sur un tel projet de faire appel à un minimum d'intervenants capables de fournir toutes les compétences pour rationaliser le système et minimiser les risques. »

La convention de service stipule par exemple que le système doit être disponible à 99,5 % ou encore qu'il doit être capable de fournir trois ans de données en transactionnel et dix ans en décisionnel. Au périmètre final, il devra aussi répondre à une charge d'environ 250 millions d'événements comptables par an, avec certains jours des pics à près de 5 millions, et à la sollicitation des dizaines de milliers d'utilisateurs prévus. Cela signifie donc, par exemple, que ce n'est pas seulement le volume des baies de stockage qui doit être pris en compte mais également leur capacité à gérer les entrées/sorties, à être associées au sein d'une solution évolutive ou à satisfaire aux exigences des plans de continuité (PCO) et de reprise d'activité

(PRA) mis en place. Enfin, la robustesse n'est pas à négliger, les volumes devant atteindre au final plusieurs dizaines de téraoctets. C'est pourquoi Bull, tenu par ses engagements d'architecte, a choisi de faire confiance aux solutions éprouvées de gestion de contenu, de stockage et de sauvegarde d'EMC (Documentum, DMX, CX...). Une fois l'architecture parfaitement définie, un premier test grandeur nature a permis de préparer l'industrialisation du déploiement et d'affiner les paramètres de la convention de service. Ce sera également l'occasion d'ajuster le dimensionnement du système. Conçue par Bull pour être modulaire et évolutive sans remise en cause de ses principes généraux, l'architecture permettra d'atteindre les objectifs de performance et de sécurité qui lui ont été assignés malgré les dimensions exceptionnelles de la solution.

L'Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat

- EFFECTIFS : Environ 200 collaborateurs, fonctionnaires et contractuels
- IMPLANTATION : Noisy-le-Grand (93)
- TUTELLE : Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique
- DIRECTEUR : Jacques Marzin



**N'AYEZ PLUS PEUR
POUR VOS DONNÉES**



Initiative 5 : Gérez votre capital savoir.

Transformez-le en levier de compétitivité.

BULL

Architect of an Open World™